

## AVIS PUBLIC

### DEMANDES DE DÉROGATION MINEURE

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal à être tenue le **21 janvier 2025 à 19 h 30** deux (2) demandes de dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme seront entendues, savoir :

#### DEMANDE 2024-00148

- Immeuble** : Lot 5 254 868 du Cadastre du Québec  
(1371, boulevard Michèle-Bohec, local 104)
- Zone** : C-160
- Nature** : Enseigne murale (superficie des produits et services offerts)
- Effet** : Une décision favorable du conseil aurait pour effet de **PERMETTRE, pour l'installation d'une nouvelle enseigne murale, que les produits ou services offerts représentent 72 % de la superficie de l'enseigne proposée**, alors que le *Règlement 1418 de zonage* prescrit que les produits ou services offerts, intégrés ou non au nom de l'entreprise, ne puissent pas représenter plus de 25 % de la superficie de l'enseigne proposée.

#### DEMANDE 2024-00161

- Immeuble** : Lot 4 673 228 du Cadastre du Québec  
(23, rue Marie-Antoinette)
- Zone** : H-609
- Nature** : Logement supplémentaire au sous-sol projeté (localisation de la porte d'issue)
- Effet** : Une décision favorable du conseil aurait pour effet de **PERMETTRE, pour l'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol, une porte d'issue localisée sur le mur avant**, alors que le *Règlement 1418 de zonage* prescrit que les portes d'issue doivent être localisées sur les murs latéraux ou arrière.

Tout intéressé pourra, lors de ladite séance, se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.